

# FORMATION INTENSIVE EN CRIMINOLOGIE

L'École de Psychologues Praticiens s'associe à l'Université de Montréal

Pour professionnels et étudiants (possédant une licence ou l'équivalent) en intervention criminologique : psychologues, psychiatres, policiers, gendarmes, analystes en sécurité, journalistes, juges, magistrats, travailleurs sociaux et autres issus de milieux connexes.

**2 semaines de cours : 80 h de formation à Paris du 15 au 26 juin 2015**

## Principaux thèmes abordés :

- Évaluation et pratiques cliniques auprès d'adultes aux prises avec des problématiques de violence.
- Évaluation et traitement des enfants victimes et présumées victimes de violence sexuelle et physique.

## Modalités pédagogiques :

Cours théoriques, présentation de vignettes cliniques, analyse d'entrevues réalisées avec des criminels ou des victimes, études de cas.

## Coûts de la formation :

Jusqu'au 15 avril : 1200 €

Après le 15 avril : 1400 €

Nombre d'inscriptions limité.

Attestation de formation remise par la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

---

Pour inscription :

**École de Psychologues Praticiens – Département de formation continue  
Gisèle Dumazateau**

Téléphone : **+33 (0)1 53 63 81 55**

Fax : **+33 (0)1 53 63 81 65**

Mail : **formation@psycho-prat.fr**

**www.psycho-prat.fr**



Faculté des arts et des sciences  
École de criminologie

Université   
de Montréal

## Contenu de la formation intensive en criminologie (juin 2015)

### **Évaluation et traitement des enfants victimes et présumées victimes de violences sexuelles et physiques**

Hubert Van Gijseghem, Ph. D.  
Psychologue clinicien et expert psycholégal.  
Professeur titulaire retraité de l'Université de Montréal.

---

#### **DESCRIPTION**

L'évaluation d'une allégation d'abus est une tâche extrêmement ardue, surtout s'il s'agit d'une allégation de victimisation sexuelle. Les outils cliniques usuels sont d'habitude de peu valeur pour valider une allégation. La parole de l'enfant est essentielle et celle-ci doit être recueillie de façon respectueuse et rigoureuse. Elle doit également être évaluée quant à sa valeur probante. Et si l'abus est avéré, l'évaluation doit se centrer sur les besoins de réparation et développementaux spécifiques à chaque enfant. Ceci est également vrai en ce qui a trait au traitement de l'enfant abusé. Des techniques stéréotypées et généralisées sont d'habitude à éviter puisque chaque victime a ses propres besoins et stratégies de réparation.

#### **OBJECTIFS**

- Connaître la valeur probante de différents types de dévoilement.
- Connaître les méthodologies adéquates pour valider une allégation d'abus.
- Connaître la méthodologie pour interroger un enfant présumé victime d'abus.
- Connaître des méthodologies d'évaluation de la crédibilité de la parole de l'enfant.
- Apprendre comment faire l'évaluation d'un enfant dont la victimisation est avérée.
- Connaître les séquelles d'un abus.
- Apprendre à développer des stratégies thérapeutiques avec l'enfant abusé.
- Apprendre à éviter les dérapages d'un acharnement thérapeutique.
- Connaître les stratégies préventives en matière d'abus sexuel.

#### **CONTENU**

##### **1 L'ÉVALUATION**

###### **a) Évaluation d'une présumée victime**

- Prévalence des abus
- Taux de dévoilement
- Inquiétudes créées par la disparité entre prévalence et dévoilement.
- Tentatives de détection indirecte (si pas de dévoilement préalable)
  - le corps de l'enfant (preuves médicales)
  - les indicateurs comportementaux

- les tests psychologiques et autres outils d'évaluation
- les « évidences » psychothérapeutiques
- les différences entre « réalité psychologique et « réalité historique »
  
- La parole de l'enfant
  - trois types de dévoilement
  - le signalement
  
- La préhistoire de l'investigation
  
- Les grands écueils de la parole sollicitée
  - le biais de confirmation ou « l'effet Rosenthal »
  - les recherches sur la suggestibilité de l'enfant
  
- L'adoption des « protocoles » d'entretien non-suggestif.
- Les principes de base de l'entretien
- L'évaluation de la crédibilité de la déclaration
- Autres considérations importantes pour évaluer la crédibilité (langage, savoir, l'affect, etc.)

#### **b) Évaluation d'une victime avérée**

- La notion du « trauma »
- Ce que l'on sait des conséquences ou séquelles
  - facteurs médiateurs
  - notions de « l'après-coup »
  - études rétrospectives et longitudinales
  - proposition théorique
- Objectifs de l'évaluation
  - déterminer pistes d'intervention
  - poursuites au Civil
- Outils de l'évaluation

## **2 TRAITEMENT**

- Les dérapages dus au désir de validation d'un dévoilement dans la thérapie
- Les dangers de l'acharnement thérapeutique
- Les dangers d'une pratique standardisée et généralisée
- L'expérience traumatique n'est pas un diagnostic
- Le danger de l'incitation à la parole
- Réflexions théoriques
- Recherches sur les effets positifs et négatifs de la thérapie
- Quelle thérapie ?
- Les « souvenirs retrouvés »
- La prévention en matière d'abus sexuel

# **Évaluation et pratiques cliniques auprès d'adultes aux prises avec des problématiques de violence**

Monique Tardif, Ph.D.

Psychologue clinicienne à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal

Professeure titulaire à l'Université du Québec à Montréal

Chercheure titulaire à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal et à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

Collaboratrice de l'Équipe de recherche ÉVISSA en Violence et Santé

---

## **DESCRIPTION**

La matière de ce cours est structurée de façon à mieux connaître la réalité de la violence sexuelle et interpersonnelle infligée par des adultes et à illustrer des pratiques évaluatives et cliniques clés. Le premier volet du cours concerne l'évaluation clinique et du risque de récurrence de même que l'évaluation actuarielle. Le deuxième volet du cours recouvre des aspects cliniques et des techniques d'interventions qui sont spécifiques aux clientèles qui font des passages à l'acte violents.

## **OBJECTIFS**

- Apprendre des théories explicatives de l'expression de l'agression et des motivations sous-jacentes
- Connaître une méthode d'évaluation clinique standardisée.
- Connaître les facteurs de risque associés à la récurrence et la modulation des facteurs de protection.
- Discuter des modalités d'intervention individuelle et de groupe.
- Connaître des applications techniques à préconiser en fonction de contextes cliniques particuliers.

## **CONTENU**

### **L'évaluation clinique des problématiques de violence**

- Systèmes motivationnels de l'agression
- Modes d'expression de l'agression
- Dimension interpersonnelle de l'agression
- Évaluation clinique et aspects légaux et éthiques
- Axes principaux d'évaluation
- Déroulement
- Explication de la problématique

- Établissement du diagnostic
- Critères du pronostic
- Recommandations
- Échanges ordinaires et problématiques en cours d'entrevue : jeux de rôle

### **L'évaluation du risque**

- Notions de dangerosité, de risque et de récidive
- Facteurs statiques, dynamiques et de protection
- Instruments actuariels d'évaluation du risque
- Gestion du risque dans la communauté
- Vignette clinique : évaluation du risque
- Préconisations de suivi dans la communauté

### **Déni et minimisation et travail des résistances**

- Déni et minimisation : types et fonctions
- Distorsions cognitives
- Croyances anticipatoires, soulageantes et permissives
- Théories implicites
- Objectivation et subjectivation
- Définitions de résistances
- Types de résistances
- Aspects relationnels des résistances
- Contre résistances du clinicien
- Discussion : Comment développer l'alliance thérapeutique

### **Travail clinique de la problématique**

- Indicateurs de prise en charge et amorce du travail clinique
- Préconisations associées à des troubles comorbides
- Impasses thérapeutiques et traitement des perversions
- Retour sur lecture : « L'influence de l'adaptation psychosociale... » (Beauchemin et Tardif, 2007)

**ATELIERS PRATIQUES les vendredi 19 et 26 juin** : Application des principes de modalités d'intervention évaluatives et cliniques

**PUBLIC CONCERNÉ** : Psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, gendarmes, policiers, avocats, magistrats, universitaires.

**ORGANISATION DE COURS ET PÉDAGOGIE** : Cours magistraux, échanges et discussion, analyses de vignettes cliniques et exercices pratiques.